

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ORGANISATION TENUE LE 20 MAI 2006,  
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DU PARC FONTAINE, 120 RUE CHARLEVOIX À  
GATINEAU (QC).**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE SECRÉTAIRE PROVISOIRE**

La secrétaire provisoire Lise Paradis souhaite la bienvenue aux fondateurs ainsi qu'aux invités. Elle ouvre l'assemblée par la lecture des statuts de constitution de la coopérative.

**2. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

La secrétaire provisoire procède à l'identification des fondateurs présents à l'assemblée. Elle informe ensuite l'assemblée que seuls les fondateurs présents peuvent exercer leurs droits de membre à l'assemblée et de le faire en levant la main.

**Liste des présences :**

Mélanie	Allison	Marie	Grégoire
Caroline	Asselin	Roland	Hivey
Denise	Beaudoin	Martin	Joanisse
Céline	Beauparlant	Nathalie	Kasongo
Catherine	Bechdolff	Amhanda	Kourouma
Alexis	Belanger	Georges	Labonté
Anne	Bellemare	Anne	Lacasse
Pauline	Bouchard	Diane	Lacasse
Yannick	Bouchard	Réjean	Laflamme
Johanne	Boucher	Claudine	Lalonde
Monique	Boucher	Ginette	Lamarre
Jean-Daniel	Bourret	Jacqueline	Lavallée Tellier
Simone	Brown	Fernand	Lavoie
Viateur	Cantin	David	Leclerc
Diane	Canuel	Huguette	L'Ecuyer
Yves	Canuel	Lorraine	Legault
Jude	Carrière	Lise	Lessard
Duncan	Cass-Beggs	Huguette	Levert
Servane	Chesnaïs	Charles	Lirette
Guy	Chouinard	Arthur	Mackossot
Julie	Chrétien	Francine	Malo
Laurence	Clennett-Sirois	Elaine	Marcil
Caroline	Collin	Gilles	Marcoux
Nicole	Comtois	Jean	Marie
Caroline	Côté	France	Masson
Louise	Cousineau (Les Enfants de l'Espoir)	Lise	Matte

Atef	Dahman	Daniela	Mognon
Félix-Antoine	Dandenault	Mario	Morin (Clinique Juridique Populaire de Hull)
Mélanie	De La Chevrotière	Anita	Néron
Emile	Demers	Michel	Olivier (Société St-Vicent de Paul)
Yolène	Deschênes	Françoise	Ouimet
Denis	Desjardins	Rita	Ouimet
Luce	Desjardins	Sylvio	Ouimet
Marjolaine	Desjardins	Lucie	Paquette
Pauline	Desrosiers (remplace Nicole Bernier)	Lise	Paradis (La Soupe populaire de Hull)
Mario	Dion	Chantal	Parent
Luc	Dion (Fraternité des capucins)	Gisèle	Parisien
Johanne	Diotte	Nathalie	Pelletier
Ron	Doré	Patrick	Pillote C.
Sylvie	Dostaler	Maurice	Poitras
Diane	Dubois	Normand	Préseault
Sophie	Duchaine	Anne	Quesnel
Pierre	Duperron	Marcel	Richard
Suzanne	Duperron	Stephane	Roberge
Chantal	Dupuis	Cécile	Roy
Paul	Duval	Mario	Roy
Sylvie	Ferland	Daniel	Ryan
Jean-Louis	Froment	Aline	Séguin
Liliane	Gagnon	Carl	St Cyr
Rémi	Gagnon	Paul	Surprenant
Thérèse	Gagnon	Sylvie	Tavares
Yvon	Gagnon	Clémence	Thibeault
Lucie	Gascon	Monique	Trotier
Rachel	Gaudreau	Ghislain	Trottier
Jean-Claude	Gauthier	Gaudence	Uwizeye
Lucie	Gauvreau	Jocelyne	Vigeant
Nicolas	Gilbert	Stéphane	Vigneault
Lorraine	Goulet	Bernard	Villeneuve

### 3. CHOIX DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

La secrétaire provisoire propose à l'assemblée de choisir Yannick Bouchard comme président d'assemblée et Claudine Lalonde comme secrétaire d'assemblée.

**AGO-06-01-01 Il est proposé par Patrick Pilotte  
appuyé par Louise Cousineau  
et résolu :**

Que Yannick Bouchard et Claudine Lalonde agissent à titre de président et secrétaire d'assemblée. Ces derniers acceptent.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 4. PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE

Le président suggère d'appliquer les règles de procédure d'assemblée délibérante du Code Morin.

AGO-06-01-02 **Il est proposé par Pauline Bouchard  
appuyé par Mélanie De La Chevrotière  
et résolu :**

Que chaque participant lève la main et s'identifie pour demander le droit de parole au président.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 5. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le président fait lecture de l'avis de convocation de la présente assemblée.

#### 6. ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture du projet d'ordre du jour de l'assemblée. (Copie de l'ordre du jour à l'annexe 2).

AGO-06-01-03 **Il est proposé par Laurence Clenett-Sirois  
appuyé par Charles Lirette  
et résolu :**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, en ajoutant « souhaits de l'assemblée » au point 13 et « clôture de l'assemblée » étant repoussée au point 14.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 7. PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE DE LA COOPÉRATIVE

Une présentation sur écran est projetée à l'assemblée. Des copies sont remises aux membres. Notons que chacun des membres a reçu une copie des règlements et en a fait lecture.

AGO-06-01-04 **Il est proposé par Caroline Collin  
appuyé par Annie Lacasse  
et résolu de procéder à une lecture rapide des règlements**

Certaines modifications sont suggérées suite à la lecture du règlement.

**Adopté à l'unanimité**

AGO-06-01-05

**Il est proposé par Johanne Chrétien  
appuyé par Pierre Dupéron  
et résolu**

Que le règlement de régie interne (numéro 1) soit adopté tel que modifié et qu'il entre en vigueur à compter de ce jour.

**Adopté à l'unanimité.**

(Règlement de régie interne (numéro 1) déposé au livre des statuts et règlements.

## **8. PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT ET D'OCTROI DE GARANTIES**

Le président informe l'assemblée que le règlement numéro 2 doit être adopté par au moins les deux tiers des membres présents.

Il fait la lecture du règlement numéro 2.

AGO-06-01-06

**Il est proposé par Johanne Chrétien  
et appuyé par Annie Lacasse  
et résolu :**

Que le règlement d'emprunt et d'octroi de garanties (numéro 2) soit adopté tel que lu et qu'il entre en vigueur à compter de ce jour.

**Adopté à l'unanimité.**

(Règlement d'emprunt et d'octroi de garantie (numéro 2) déposé au livre des statuts et règlements).

## **9. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS**

Le président d'assemblée se réfère à la procédure d'élection des administrateurs prévue au règlement numéro 1 et demande à l'assemblée de choisir un président et un secrétaire d'élection.

AGO-06-01-07

**Il est proposé par Louise Cousineau  
appuyé par Paul Surprenant  
et résolu :**

Que Yannick Bouchard soit président d'élection et que Claudine Lalonde soit secrétaire d'élection. Ces derniers acceptent

**Adopté à l'unanimité.**

**Il est proposé par Johanne Chrétien  
appuyée par Patrick Pilotte  
et résolu :**

Que Nicole Comtois et Nathalie Pelletier agissent à titre de scrutatrices. Ces dernières acceptent.

**Adopté à l'unanimité.**

## **MISE EN CANDIDATURE**

Le président d'élection procède à la mise en candidature des administrateurs selon les dispositions du règlement de régie interne.

Le président donne une pause de cinq minutes pour que chacun désirant faire partie du conseil d'administration puissent faire connaître ses intérêts.

### **Membres de soutien**

- 1- Lorraine Legault est proposée par Lise Paradis. Cette dernière accepte.
- 2- Lise Paradis est proposée par Nathalie Pelletier. Cette dernière accepte.
- 3- Charles Lirette est proposé par Lorraine Legault. Ce dernier accepte.

### **Membres Utilisateurs**

- 4- Paul Duval est proposé par Jude Carrière. Ce dernier refuse.
- 5- Ghislaine Trottier est proposée par Sylvie Ferland. Cette dernière accepte.
- 6- Sylvie Ferland est proposée par Paul Duval. Cette dernière refuse.
- 7- Jacinthe Mathieu est proposée par Anne Bellemare. Cette dernière accepte.
- 8- Glenn Murray est proposé par Louis-Phillipe Beaudin. Ce dernier accepte.
- 9- Pierre Duperron est proposé par Johanne Chrétien. Ce dernier accepte.
- 10- Mélanie De La Chevrotière est proposée par Julie Chrétien. Cette dernière accepte.
- 11- Johanne Chrétien est proposée par Patrick Pilotte. Cette dernière refuse.
- 12- Gisèle Parisien est proposée par Clémence Thibault. Cette dernière accepte.
- 13- Pauline Bouchard est proposée par Atef Dahman. Cette dernière refuse.
- 14- David Leclerc est proposé par Gisèle Parisien. Ce dernier refuse.

AGO-06-01-09

**La clôture des mises en candidature est proposée par Paul Duval  
Et appuyé par Mélanie De La Chevrotière  
Adopté à l'unanimité.**

Les candidats au conseil d'administration dans la catégorie « membres de soutien » étant égaux en nombre aux places disponibles, ils sont élus par acclamation. On passe au vote pour l'élection des candidats pour les sièges réservés aux membres utilisateurs.

Suite aux résultats obtenus,

AGO-06-01-10

**Il est proposé par Martin Joannis  
appuyé par Gilles Marcoux  
et résolu :**

Que le premier conseil d'administration de l'*Épicerie de l'Île de Hull, coop de solidarité* soit composé de :

- Lise paradis
- Lorraine Legault
- Charles Lirette
- Mélanie De la Chevrotière
- Ghislaine Trottier
- Jacinthe Mathieu
- Gisèle Parisien

**Adopté à l'unanimité.**

## **10. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR**

AGO-06-01-11

**Après discussion, il est proposé par Gisèle Parisien  
appuyé par Martin Joannis  
et résolu :**

De mandater le conseil d'administration pour l'embauche d'un vérificateur externe, et ce dans les meilleurs délais.

**Adopté à l'unanimité.**

## **11. RATIFICATION DES ACTES POSÉS AVANT LA CONSTITUTION**

Le président invite la secrétaire provisoire à informer l'assemblée des principaux actes posés dans l'intérêt de la coopérative avant sa constitution. La secrétaire provisoire mentionne que le comité provisoire est allé chercher la charte officielle et a préparé l'AGO. Une présentation « Power Point » est également présentée à l'assemblée (disponible en annexe).

AGO-06-01-12

**Il est proposé par Émile Demers  
Appuyé par Jean-Claude Gauthier  
et résolu :**

Que soient ratifiés tous les actes accomplis dans l'intérêt de la coopérative avant sa constitution.

**Adopté à l'unanimité.**

## **12. PRÉSENTATION DES SITES POTENTIELS POUR L'ÉPICERIE**

Mme Lise Paradis et le président d'assemblée présentent les terrains retenus par l'étude de faisabilité, avec les avantages et inconvénients reliés à chacun. Une présentation électronique est projetée à l'écran (disponible en annexe).

AGO-06-01-12

**Il est proposé par Fernand Lavoie  
Appuyé par Patrick Pilotte  
et résolu :**

Que l'assemblée générale mandate le conseil d'administration pour négocier auprès de la Ville de Gatineau l'obtention d'un des deux sites privilégiés, soit le coin St-Laurent/Maisonneuve et le site de l'aréna Robert-Guertin, en priorisant le terrain de l'aréna.

Adopté à la majorité ; 1 dissension

## **13. VŒUX DE L'ASSEMBLÉE**

Aucun commentaire.

## **14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

AGO-06-01-12

**Il est proposé par Annie Lacasse  
appuyé par Atef Dahman  
et résolu :**

De lever l'assemblée.

**Adopté à l'unanimité.**

Signé à Gatineau le 20 juin 2006.

---

Président

---

Secrétaire